



**En collaboration avec:**

Province de Brescia  
Commune de Brescia  
Commandement des sapeurs-pompiers  
Istituto Clinico Città di Brescia



Regione  
Lombardia

ASL Brescia

**Pour des informations supplémentaires:**

Zone d'hygiène et de santé publique

**DGD 1 - Brescia**  
030.3838051

**DGD 2 - Hinterland**  
030.2499965

**DGD 3 - Valle Trompia**  
030.8915282

**DGD 4 - Chiari/Iseo/Palazzolo**  
030.7007201 - 03 - 15

**DGD 5 - Orzinuovi/Leno/Montichiari**  
030.9078402 - 03

**DGD 6 - Gavardo/Salò**  
0365.296646 - 45 - 40

# INTOXICATIONS AU MONOXYDE DE CARBONE

## PRÉVENTION ET CONSEILS





## LE MONOXYDE DE CARBONE OU CO

est un gaz toxique incolore et inodore qui, s'il est respiré, peut avoir de graves conséquences, jusqu'à causer la mort. Les premiers symptômes d'intoxication sont le mal de tête, la nausée, le vomissement, la fatigue et la confusion.

## OÙ SE TROUVE LE CO ?

Le CO se trouve dans les fumées de combustion produites par les braseros, les poêles, les fourneaux, les chaudières, les chauffe-eau, les cheminées ouvertes et dans les gaz d'échappement des véhicules automobiles.

Le CO est produit par ces sources, en particulier quand il n'y a pas suffisamment d'air pour garantir une combustion adéquate et il est dangereux s'il se concentre dans des milieux clos tels que les pièces d'une habitation, les garages ou les caves.



## À NE PAS FAIRE

- Ne jamais utiliser, à l'intérieur de la maison, de braseros, de grils à charbon, de barbecues, de chauffe-eau ou de réchauds à gaz sans hotte aspirante reliée à l'extérieur
- Ne jamais utiliser un brasero ou un réchaud à gaz pour chauffer la maison
- Ne jamais utiliser de génératrices ou tout appareil à gaz ou à autre combustible, y compris les broches pour la cuisson du gibier, à l'intérieur de sous-sols, de garages ou d'autres espaces clos.
- Ne jamais laisser un véhicule en marche à l'intérieur d'un espace complètement ou partiellement clos, tel un garage.



## À FAIRE

- Faites contrôler périodiquement, au moins une fois par année, la chaudière, le poêle, le chauffe-eau et nettoyer les conduits d'évacuation des fumées des cheminées. La révision et l'entretien doivent être effectués par des personnes qualifiées.
- En cas de suspicion d'intoxication au CO ou si vous souffrez de maux de tête, de nausées, de vomissements ou si vous vous sentez fatigué et confus, appelez immédiatement le 118.

